



PROCES VERBAL
N° 26/CNCMP/2018
DU 22/05

Le mardi 22 mai 2018 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

1°/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition d'un faisceau Hertzien pour la couverture médiatique du 31ème sommet de l'Union Africaine; **Réf. : lettre n°20/MEF/CPDM/SP reçue le 21 Mai 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec la Société STUDIOTECH, pour un montant de 103.520,72 € TVA comprise et hors droits et taxes de douanes et un délai de livraison de 21 jours.

**LE PRÉSIDENT
AHMED BABA MOULAYE ZEINE**

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine

- Ciré Amadou

- Raifa Kassim

- Maalouma Limam Dahi

- Mohamed Saber



Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul